

DÉCEMBRE 2024 - NUMÉRO 31

BEAUGENCY

MAGAZINE D'INFORMATION

Ma

DE LA VILLE DE BEAUGENCY



**Baisse du prix de
l'eau en 2025**

**Une nouvelle vie
pour le gymnase
de Garambault**

**Un deuxième
médecin au
centre de santé**



JACQUES MESAS
Maire de Beaugency

Bonne année 2025

En dépit des incertitudes et des inquiétudes qui planent sur cette fin d'année, tant sur le plan institutionnel qu'économique et financier, je souhaite pour 2025 regarder l'avenir avec optimisme. Il ne s'agit pas d'occulter le contexte national et international dans lequel nous vivons, mais il y a aussi une autre réalité : celle que nous vivons localement au quotidien dans notre belle ville de Beaugency.

Célébrons la générosité et les initiatives des bénévoles associatifs, le dynamisme et la créativité des entrepreneurs, des commerçants et des artisans, le talent et l'implication des enseignants, la disponibilité et le professionnalisme des agents de la collectivité, la mobilisation et la présence des élus sur le terrain. Chaque jour, je peux constater cet élan collectif qui fait le sel de notre vie quotidienne à Beaugency. Cultivons cette solidarité précieuse et transmettons ces valeurs aux générations futures.

Sur le plan de l'action municipale, en 2025, des projets importants seront achevés (la rénovation de la Tour de l'Horloge, le skate-park près du lycée, les travaux du gymnase de Garambault, la liaison douce vers le stade Dubreuil) et d'autres vont débiter, notamment la construction du nouveau stade à Bel Air et l'extension de l'hôpital Lour Picou. Cette année encore, tous ces investissements ont été réalisés sans augmentation d'impôts et en désendettant la ville ! Je veux remercier une nouvelle fois les agents qui se sont investis sur ces dossiers communaux tout comme les élus de la majorité pour leur engagement. Être élu, c'est porter en soi le sens de l'intérêt général et travailler tous ensemble pour le réaliser collectivement.

Dans une société tourmentée, la commune demeure un repère et un pôle de stabilité. C'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour que vous vous sentiez bien dans votre ville. Je refuse la résignation et je continuerai avec mon équipe d'innover et de répondre à vos attentes malgré les ponctions budgétaires qui fragilisent nos capacités d'action.

En cette période de partage, je vous invite à profiter pleinement des fêtes avec vos familles, ce socle précieux, et j'ai une pensée pour les personnes âgées ou isolées. Sachons faire le premier pas pour aller vers elle et lutter contre l'isolement.

Je vous souhaite au nom de l'équipe municipale une très belle année 2025.



Jacques MESAS
Maire de Beaugency
Conseiller départemental

BEAUGENCY MAG'

Magazine d'information de la ville de Beaugency

MAIRIE : 20, rue du change 45190 Beaugency

TIRAGE : 4700 exemplaires - numéro 31

DISTRIBUTION : DECEMBRE 2024

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jacques Mesas

CONCEPTION : Service communication de la ville de Beaugency

IMPRESSION : Imprimerie Lebugle -Beaugency



13 SEPTEMBRE

A l'occasion du 80^{ème} anniversaire du bombardement allié de Beaugency le 14 juin 1944, la SAHB a présenté une exposition et une conférence hautement documentées et passionnantes sur cet événement qui a transformé la structure urbaine de la ville.



7 DÉCEMBRE

La fête de l'Agora, organisée et pilotée par le Lab'O des possibles avec la contribution de nombreux habitants et d'associations locales, a donné lieu à de beaux moments de partage intergénérationnels autour de jeux, d'ateliers, de lectures...



11 NOVEMBRE

Les élus, les enfants du CME, les anciens combattants, les sapeurs-pompiers, jeunes sapeurs-pompiers, gendarmes et militaires, guidés par la Société musicale ont rendu hommage aux soldats morts lors de la première guerre mondiale et à tous les Morts pour la France, lors la traditionnelle cérémonie du 11 novembre, à Vernon et Beaugency.



24 OCTOBRE

La Ministre de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques Agnès Pannier-Runacher était en visite sur le site naturel des Rives de Beaugency pour échanger avec les agents de l'Office français de la biodiversité et les bénévoles du Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire qui travaillent à la protection de la biodiversité et des milieux naturels essentiels à de nombreuses espèces.



14 SEPTEMBRE

Une cinquantaine de nouveaux Balgentiens, installés en 2023 et 2024 dans notre ville, ont été reçus par le Maire et les adjoints pour une présentation et une visite guidée de la ville. Un accueil unanimement apprécié des participants qui sont repartis avec quelques documents et cadeaux.

22 SEPTEMBRE

Le foyer résidence les Belettes a célébré ses 40 ans d'existence. À cette occasion, les résidents, leurs familles, le personnel et les élus étaient réunis autour d'une belle fête.

9 NOVEMBRE

Une salle comble et un public passionné pour la 2e édition du gala de boxe thaïlandaise organisé par l'Union sportive balgentienne de Boxe (USBB) au complexe Alain Jarsaillon.

Bienvenue aux nouveaux commerçants !

AUDIPLUS

25 place du Martroi



En 2021, Teddy Mourad et Saro Awakian, audioprothésistes diplômés, ont décidé de créer leur propre réseau de centres d'audition. Leur objectif : un réseau indépendant qui soit libre de s'approvisionner auprès de différents fabricants pour pouvoir proposer le meilleur prix à ses clients.

Trois ans plus tard, leur réseau compte une vingtaine de centres en Région Centre, en Ile-de-France et en Normandie. À Beaugency, deux salariées vous accueillent pour tester votre audition et vous faire accompagner par un audioprothésiste certifié dans le choix de vos prothèses auditives.

INFOS : 02.38.24.01.21 - beaugency@audiplus.fr
Ouvert du mardi au vendredi de 09h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30 - Le samedi de 09h30 à 12h30
Fermé le dimanche et le lundi

LA BOUCHÉE

1 bis place Saint-Firmin



Manon Bouchet est une passionnée de cuisine de 32 ans. Précédemment cheffe dans un célèbre restaurant orléanais, l'autodidacte a ouvert cet été à Beaugency La Bouchée, un restaurant le midi qui se transforme en bar à tapas le soir. Sa carte est volontairement courte pour être renouvelée chaque semaine et se veut aussi diversifiée qu'originale. Les plats sont confectionnés à partir de produits frais, locaux et bios.

Ce qui caractérise Manon ? Son regard moderne et audacieux avec lequel elle revisite la cuisine traditionnelle. Pour accompagner ses mets, Manon propose un large choix de boissons et notamment des vins naturels sélectionnés par un caviste. Privatisation possible sur demande.

INFOS : 09.56.23.15.88
Ouvert le mardi de 12 à 14h
Du mercredi au vendredi de 12h à 14h et de 18h à 22h
Samedi de 12h à 14h et de 17h à 22h

ORDICLINIQUE

Rue de Châteaudun



Passionné d'informatique depuis l'enfance, Yann Benmouffok, 38 ans, avait déjà vingt ans d'expérience comme salarié dans le domaine de l'informatique. Il a franchi cet été le pas de créer sa propre entreprise à Beaugency : Ordiclinaque.

Pour le moment, Yann exerce exclusivement chez ses clients, particuliers comme professionnels pour le dépannage, la maintenance et la réparation de tout matériel informatique : ordinateurs fixes ou portables, serveurs, tablettes, téléphones, mais aussi certaines consoles de jeu. Il propose également la vente de matériel neuf pour lesquels il apporte son conseil et son expertise.

INFOS : 07.65.19.79.08
contact@ordiclinaque.com - ordiclinaque.com

CHAT ALORS

14 rue de l'Ours

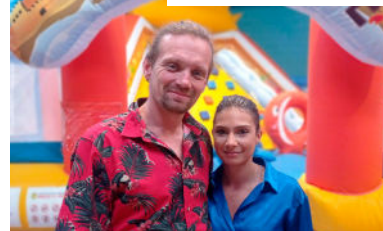


Il y a près d'un an déjà, Laurène Gély ouvrait Chat Alors !, sa chocolaterie biscuiterie. Ces quelques mois lui ont suffi pour séduire une large clientèle et elle s'agrandit ! Depuis novembre, elle a déménagé dans un nouveau local, plus spacieux et idéalement situé en plein cœur du centre-ville. On y retrouve ses gourmandises chocolatées, ses produits faits maison (éclats de chocolats, biscuits, cakes...) et un large choix de confiseries, thés et nougats.

INFOS : 02.38.44.51.37 - Du mardi au samedi 9h30-12h30
14h30-19h - Fermé le dimanche et le lundi

LA BANDE À BOUBOU

62 avenue d'Orléans



Enfin à Beaugency ! Brice Malet et Juliana Grondein ont créé une aire de jeux pour enfants composée de trampolines, d'un mur d'escalade, d'une grande structure gonflable, d'un circuit pour trottinette électrique, d'une piste de luge... un vrai paradis pour les bambins de 0 à 12 ans ! Mais le couple a également pensé aux parents et accompagnateurs avec un espace réservé : zone lecture, jeux de société, table de poker, table de tennis de table, jeux vidéo et de fléchettes. Pour satisfaire les petites faims, un espace restauration permet de consommer du sucré et du salé sur place. Enfin, l'établissement organise des événements thématiques (Halloween, Noël, chasse aux trésors...) et propose des formules complètes pour célébrer les anniversaires des enfants.

INFOS : 06.09.68.67.11 - Ouvert mercredi, samedi et dimanche de 10h à 19h vendredi de 17h à 19h (jours fériés et vacances scolaires)

LE P'TIT BATEAU

54-56 rue du pont



Juliette Pinard et Alban Trifigny sont tombés sous le charme de Beaugency et ont choisi de s'y installer pour ouvrir leur premier établissement, début novembre. Ils ont repris Le P'tit Bateau, une adresse sûre de la gastronomie locale.

Tous deux cuisiniers expérimentés, ils sont habitués à travailler en duo après avoir exercé dans le même établissement orléanais durant plusieurs années. Entre eux, les tâches sont bien réparties : Juliette est la

spécialiste du sucré quand Alban s'occupe plutôt du salé. Dans les assiettes, la qualité, le local, le savoir-faire sont mis à l'honneur et on y retrouve des saveurs de produits oubliés et des plantes sauvages. Le poisson est exclusivement de Loire, tout comme le vin.

INFOS :

Ouvert du mercredi midi au dimanche soir
02.38.44.56.38

Un nouveau restaurant vient d'ouvrir ses portes au 23 avenue d'Orléans : le Nova Restaurant & Lounge. L'établissement propose deux univers distincts. D'un part, il y a un restaurant où l'on peut déguster, sur place ou à emporter, des nombreuses recettes à base de poulet frit. Mais le Nova propose également un espace lounge indépendant pour se détendre ou assister à la retransmission d'événements sportifs. Originaire de région parisienne, Kally Macalou, le gérant, est tombé sous le charme de notre cité médiévale et vous accueille avec le sourire pour passer d'agréables soirées entre amis dans un cadre convivial.

LE NOVA RESTAURANT & LOUNGE

23 avenue d'Orléans



INFOS :

Horaires de l'espace restauration : Le mardi au jeudi de 18h à 23h - Du vendredi au dimanche de 18h à 1h
Horaires de l'espace Lounge : Du mardi au jeudi de 18h à minuit - Du vendredi au dimanche de 18h à 1h.
06.61.61.18.81

MARCHÉ VITÓRIA

5 Place du Martroi



Une nouvelle épicerie composée principalement de spécialités portugaises a ouvert cet été place du Martroi. Paula Cadete et son papa ont lancé leur affaire pour apporter à Beaugency les saveurs de leur pays d'origine. On y trouve tous les produits typiques et traditionnels de fabrication artisanale importés directement du Portugal : charcuterie, fromage, vin et porto, huiles d'olive, poisson surgelé et de l'excellent café portugais.

La boutique a pu ouvrir en intégrant le local « L'Ephémère » créé par la ville de Beaugency pour faciliter la création de commerces.

INFOS :

Ouvert tous les jours de la semaine
9h30-13h / 14h30 - 19h30
07.86.02.78.51

TRÉCA : un dossier qui prend du temps

Début 2021, la Ville a renoué le contact avec le groupe ADOVA, propriétaire du site de l'ancienne usine Tréca, afin d'aboutir à la démolition de la friche industrielle qui enlaidit notre entrée de ville. Les échanges continuent, mais pas au rythme souhaité par la Ville. Nous vous informons.

Un accord de principe était obtenu dès 2022 : ADOVA acceptait de céder à l'euro symbolique le site, à condition que la ville prenne elle-même en charge la démolition et la dépollution. Si les élus agréeaient à cette idée, faute de moyens juridiques pour contraindre le propriétaire à démolir lui-même, ils souhaitaient avoir une vision précise des coûts de cette démolition. L'idée avait germé, à cette époque, d'y déplacer notamment les tennis.

L'EPFLI Cœur de France, un organisme public interdépartemental spécialiste des reconversions de friches, a été missionné en 2023 pour évaluer le coût et

assister la ville pour ce projet. Bien nous en a pris, car ce spécialiste a levé que de nombreuses irrégularités avaient été commises par le groupe TRÉCA lors de la fermeture de l'usine. En particulier, certaines formalités administratives liées à la recherche des pollutions, obligatoires lors de l'arrêt d'une usine, n'avaient jamais été réalisées. Au printemps 2024, le groupe ADOVA a été mis en demeure par la Préfète du Loiret de faire réaliser ces analyses, nécessaires pour déterminer précisément les démarches de dépollution nécessaires. Après plusieurs relances, les prélèvements ont enfin débuté début novembre 2024. La ville attend désormais les rapports qui permettront de déterminer les étapes à venir.

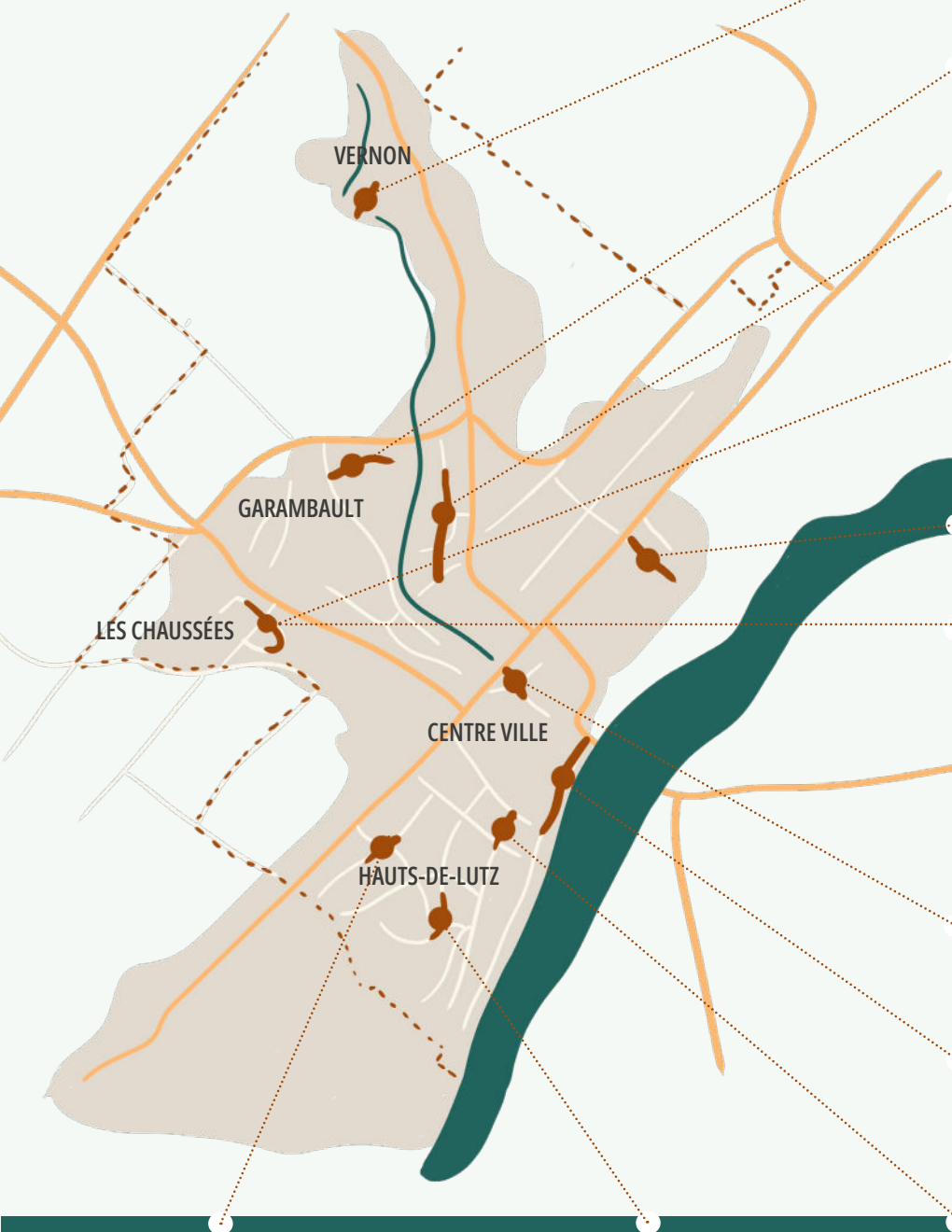
Joël Lainé, adjoint au Maire délégué à l'urbanisme, explique : « Ces difficultés bloquent pour le moment toute démolition de l'usine nord. Elles retardent aussi l'installation d'une nouvelle concession automobile qui devait voir le jour sur le terrain en face du magasin LIDL et dont le

permis de construire a été délivré en juillet 2024. » Même si le dossier est plus long et complexe que prévu, la Ville conserve l'objectif d'aboutir dès que possible à la démolition du site, pour un coût raisonnable pour les balgentiens en mobilisant les subventions possible de l'Etat et de la Région Centre-Val de Loire pour les reconversions de friches. Ceci permettra de poursuivre l'embellissement de l'entrée de ville.



Voirie : un effort accentué en 2024

Le conseil municipal avait validé cette année un budget augmenté pour l'entretien de la voirie, qui a permis la réalisation de nombreux travaux dans l'ensemble de la Ville.



Rue de la Source (Vernon)

Reprofilage de la rue et réalisation d'une couche de finition en gravillonnage bicouche.

Rue du Moulin à Vent (Garambault)

Réfection de la rue en enrobé coulé à froid.

Rue du Colombier (Secteur Est)

Aménagement de places de stationnement sur la chaussée pour créer des chicanes afin de faire ralentir les véhicules.

Rue du Clos des Belles (Les Chaussées)

En lien avec la rénovation de la résidence, rénovation et extension des parkings.

Rue de la Mardelle (Secteur Est)

Réfection de la rue en enrobé coulé à froid.

Rue des Capucins (Les Chaussées)

Purge des trous identifiés et réalisation d'une couche d'étanchéité sur l'ensemble de la rue et de l'impasse des Capucins pour garantir la durabilité de cette voie dont la structure était encore solide. Un balayage interviendra ultérieurement pour supprimer l'excédent de gravillon. Deux parkings en enrobé rénovés.

Rue Porte Dieu (Centre Ville)

Réfection de la voirie en lien avec le remplacement de la canalisation d'eau potable.

Quai de l'Abbaye (Centre Ville)

Réfection des enrobés. Réaménagement des chicanes de stationnement. Création de deux plateaux surélevés.

Rue Porte Tavers (Centre Ville)

Réfection des trottoirs en calcaire entre la Porte Tavers et la piscine, et sécurisation d'un trottoir pour les piétons.

Rue Tardenoisienne (Hauts-de-Lutz)

Réaménagement du carrefour avec l'avenue de la Procession pour en améliorer la lisibilité et créer un nouvel espace vert dédié à l'amitié avec le ville jumelle d'Hiltrup en Allemagne.

Avenue Jules Lemaître (Hauts-de-Lutz)

Suite à l'expérimentation lancée en 2023, aménagement d'un rond point pour casser la vitesse et améliorer la lisibilité du carrefour. Création de nouveaux passages piétons.

Plus de sécurité sur la route au sud de la Loire

Un important chantier a débuté en octobre qui va changer durablement la physionomie de l'entrée sud de la ville, en venant de Saint-Laurent-Nouan. Un projet qui répond à plusieurs objectifs : sécurité, liaisons douces, embellissement...

Bien qu'emprunté chaque semaine par des élèves avec leur professeur, mais aussi des licenciés des deux clubs de football et des sections Tir à l'Arc et Athlétisme de l'Etoile balgentienne, le trajet entre la ville et le Stade Maurice Dubreuil n'avait jamais été aménagé. C'est en cours. La route du Val sera désormais pourvue d'éclairage public. Pour les piétons, un cheminement latéral à la route est en cours de création et les vélos emprunteront la chaussée réaménagée en « chaucidou » (voir encadré).



Sur la levée, qui va être rénovée, un second itinéraire cyclable permettra d'aller vers le centre équestre. La commune de Saint-Laurent-Nouan et le Conseil départemental du Loir-et-Cher travaillent actuellement à poursuivre l'aménagement pour rejoindre la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux.

À l'arrivée sur la route départementale 925, le carrefour a été sécurisé pour faciliter la traversée des piétons et cyclistes. La création d'un îlot central sur la route de Saint-Laurent-Nouan contribue à faire ralentir les véhicules à l'entrée de la ville. Puis, une voie verte mixte piétons/vélos sur le large trottoir rénové permet de rejoindre

le pont en toute sécurité. De même, les personnes venant du camping ont vu leur trajet jusqu'au pont rénové et sécurisé.

Le pont classé

Dernière étape pour rejoindre la ville : la traversée du Pont. « Elle reste une difficulté, nous en sommes conscients, mais malheureusement c'est un site classé. Les trottoirs y sont étroits et aucun aménagement cyclable dédié n'y a été autorisé malgré nos demandes » concède Adrien Legros, élu délégué aux Mobilités. Seul levier : faire ralentir les véhicules sur le pont. Un plateau surélevé a été aménagé en tête de pont côté sud, et l'ensemble de la traversée du Pont sera limitée à 30 km/h.

Enfin, ces travaux sont l'occasion d'embellir l'entrée de ville. Les espaces verts situés au bout du pont seront revus pour créer une aire de pique-nique et dégager la vue sur la Loire et la Cité médiévale. De nouvelles poches de fleurissement seront créées.

L'ensemble de ces travaux représentent un coût de 275 000 € HT environ, subventionné à 80 % par l'État, la Région Centre-Val de Loire, le Conseil départemental du Loir-et-Cher et l'ADEME. Le Conseil départemental du Loir-et-Cher a également pris entièrement à sa charge la réfection complète de la structure de voirie qui présentait de nombreuses fragilités.

Chaucidou, la cohabitation sur les routes à faible trafic

La chaussée à voie centrale banalisée (CVCB) communément appelée Chaucidou permet, sur une voie de faible largeur, d'aménager deux bandes cyclables sur les côtés de la route. Lorsque la route est dégagée, les voitures circulent à vitesse modérée dans la bande centrale. En cas de croisement, chaque véhicule se déporte sur la bande cyclable.

Le prix de l'eau baissera au 1er janvier 2025

La gestion de l'eau potable, confiée depuis de nombreuses années à Suez (ex-Lyonnaise des eaux), a été remise en concurrence. Suez a de nouveau remporté la délégation pour la période 2025-2031 avec une offre qui permettra une baisse du prix de l'eau et des engagements de performance renforcés.

Si la Ville a fait le choix de s'appuyer sur un délégataire pour la gestion très technique de ses installations de production et de distribution d'eau potable, cette délégation fait régulièrement l'objet d'une remise en concurrence. Trois entreprises étaient candidates pour assurer la gestion de l'eau de Beaugency pour les 7 prochaines années (Véolia, Suez et Saur).

10 % de baisse du prix de l'abonnement

Après une phase de consultation sur plusieurs mois, conformément à la loi, le Conseil municipal a finalement décidé de reconduire l'entreprise Suez qui avait fait la meilleure offre technique et financière. Pour cela, le délégataire a dû faire un effort sur le prix de l'eau. En 2025, l'abonnement diminuera de près de 5 € par an (- 10 %) et le prix du mètre cube d'eau diminuera de 8,4 centimes (- 7,5 %). Le Maire, Jacques Mesas, a salué en conseil municipal « une bonne nouvelle pour le pouvoir d'achat des habitants, comme on en connaît rarement ».

Cette baisse du prix de l'eau ne se fera pas au détriment de la qualité du service. Au contraire, le délégataire a dû s'engager

sur de nouveaux objectifs de qualité et de performance.

En premier lieu, le rendement du réseau que Suez s'est engagé à porter à 94 % à l'horizon 2028 (contre 90,5 % actuellement et 82 % en moyenne nationale). Cet indicateur mesure la part de l'eau perdue au cours de l'année dans les fuites. Pour y parvenir, le délégataire devra poursuivre le renouvellement régulier des canalisations, mais aussi installer des dispositifs de détection de fuite. 23 nouveaux prélocalisateurs ont ainsi été installés en 2024.

Le délégataire va également lancer une campagne de vérification des compteurs de plus de 15 ans, ainsi que le remplacement de tous les émetteurs qui permettent la

relève à distance et le suivi au quotidien de vos consommations sur le site www.toutsurmoneau.fr.

Une tarification incitative

La Ville a reconduit le principe d'une tarification progressive de l'eau : le prix des 20 premiers mètres cubes consommés chaque semestre est moins cher que les suivants. Selon Yves Froissart, adjoint en charge du dossier : « Ceci répond autant à un objectif social d'accès à l'eau qu'à un objectif écologique d'incitation aux économies d'eau. Suez participera d'ailleurs désormais à cet objectif avec des engagements sur la sensibilisation aux économies d'eau et la mise en place d'un dispositif d'aide aux personnes précaires ».

En 2025, la facturation évolue

La Communauté de communes des Terres du Val de Loire a repris depuis plusieurs années la gestion de l'assainissement sur ses 25 communes membres. En 2025, elle harmonise sa gestion de la facturation. Si le tarif ne change pas, l'assainissement fera désormais l'objet d'une facture séparée de l'eau, deux fois par an. La première facture sera émise au printemps. Sur la facture d'eau qui vous sera envoyée par Suez en mars, il restera encore une petite part d'assainissement (pour les consommations jusqu'au 31 décembre 2024), mais les factures suivantes de Suez ne porteront plus que sur l'eau. Les personnes mensualisées devront mettre à jour le montant de leur prélèvement pour en tenir compte.



Les châteaux d'eau rénovés

Après la réalisation du nouveau forage mis en service en 2022, la Ville continue d'investir pour sécuriser son approvisionnement en eau potable en rénovant les deux châteaux d'eau. 1,2 M€ sont investis pour cela en 2024 et 2025.

Apporter l'eau, ressource vitale, jusqu'à chaque abonné nécessite d'importants investissements pour la capter sous terre, la potabiliser, la mettre sous pression et la distribuer dans le réseau de 59 km de canalisations pour desservir plus de 3 300 abonnés.

La Ville a donc engagé un important chantier de rénovation des deux châteaux d'eau du Cimetière et des Hauts-de-Lutz. Construits respectivement en 1938 et en 1966, ils vont bénéficier d'une reprise complète de leur étanchéité. Les structures en béton ont en effet besoin d'être régulièrement entretenues pour éviter toute fissure et infiltration d'eau de pluie. Ces grandes opérations périodiques sont aussi l'occasion de nombreuses réparations complémentaires : remplacement de certaines conduites présentant des signes de

corrosions, mise aux normes des échelles et de divers équipements de sécurité. Outre la sécurité sanitaire de l'eau distribuée, l'objectif est en effet aussi la protection des agents qui travaillent en hauteur dans ces installations.

Le chantier est réalisé par l'entreprise TEOS. Plus de 1,2 million d'euros sont investis. Hormis une aide de l'État de 33 344 €, le coût de ces travaux est intégralement pris en charge par le budget de l'eau. Il sera étalé au moyen d'un emprunt sur 30 ans afin de ne pas engendrer de hausse du prix de l'eau. Les travaux dureront jusqu'à l'été 2025.

Le château d'eau de Vernon n'est pas concerné. Il est désaffecté depuis les années 1980 et ne sert plus à distribuer l'eau dans ce quartier qui est raccordé au château d'eau des Hauts-de-Lutz.



Une canalisation d'eau remplacée rue Porte Dieu

En cette fin d'année, Suez, le délégataire de gestion de l'eau potable réalise le remplacement d'une canalisation rue Porte Dieu. Elle est l'une des dernières canalisations datant de 1923, c'est-à-dire de la création du réseau communal d'eau potable, initiée par le Maire de l'époque, le Docteur Charles Hyvernaud.

Ces anciennes canalisations en fonte n'avaient jamais été remplacées jusqu'à présent, mais pour prévenir le risque de fuite, un renouvellement régulier est nécessaire.

Ces travaux d'un montant de 158 000 € sont intégralement pris en charge par Suez dans le cadre de sa délégation, comme il l'avait fait ces dernières années avenue de Blois, sentier du Pouet de Levrault ou Impasse de la Monnaie. La chaussée, qui présentait des signes de vétusté, est également refaite à cette occasion.



Les platanes des bords de Loire placés sous surveillance

Beaugency possède un riche patrimoine arboré d'environ 1 500 arbres sur l'ensemble de la ville. Mails, bords de Loire, parcs et jardins, alignements le long des rues... Qu'ils soient jeunes ou centenaires, tous ces arbres font l'objet d'un suivi sanitaire régulier. Cette année, il concernait notamment les platanes de Bords de Loire.

Depuis 2022, un diagnostic annuel est réalisé chaque année par les experts de FREDON Centre-Val de Loire sur une partie du patrimoine arboré de la ville. Cette rotation permet de surveiller l'état sanitaire de chaque arbre, de prévenir le développement des maladies et d'organiser le programme d'élagage, voire d'abattage et de replantation, en conséquence.

Pour cette année, la tournée de diagnostic a été réalisée il y a quelques semaines. Le FREDON va rendre ses conclusions complètes en janvier 2025. Néanmoins, le diagnostic visuel a d'ores et déjà permis de révéler la présence de souches

de champignon lignivore provoquant une importante pourriture du bois sur plusieurs platanes des quais de Loire.

En se développant, ce champignon pourrait conduire à la rupture de certaines grosses branches. Des tests mécaniques plus approfondis vont être réalisés afin d'estimer la gravité, puis des tailles sanitaires seront programmées sur certains arbres en début d'année prochaine. L'abattage d'arbre ne devrait cependant pas être nécessaire pour les platanes des bords de Loire.



Une nouvelle campagne de plantation de rosiers en préparation

Initié en 2021, le projet participatif de plantation de rosiers dans la ville se poursuit. De nouvelles plantations auront lieu à la fin de l'hiver.

Depuis le début de la campagne de fleurissement il y a 3 ans, près de 100 rosiers ont déjà été plantés dans les quartiers de la ville, avec l'aide des habitants volontaires. L'opération se poursuit en 2025 afin de végétaliser encore plus de rues, à l'image de la rue du Pont, réputée pour ses majestueux rosiers.

Tous les balgentiens qui veulent fleurir leur trottoir ou leur pied de mur peuvent demander un rosier. Après une vérification de la faisabilité (absence de réseaux souterrains...) le rosier offert par la ville est planté par les agents du service Espaces verts. L'entretien ultérieur (arrosage, taille...) est ensuite confié aux riverains. Mais ils pourront s'appuyer sur l'aide de l'association Chlorophylle qui organise chaque année des sessions d'initiation à la taille des rosiers.

Pour participer, adressez votre demande par mail avant le 20 janvier 2025 à l'adresse : yfroissart@ville-beaugency.fr





Les jardiniers balgentiens ont été récompensés

Samedi 12 octobre, le Maire, Jacques Mesas, l'adjoint délégué à l'Environnement, Yves Froissart, et la présidente de l'association horticole Chlorophylle, Annie Pons, ont remis les prix de l'édition 2024 du Concours des Maisons Fleuries.

Ce concours organisé chaque année par la ville et l'association permet de récompenser les habitants qui prennent soin de leur jardin pour embellir la ville et égayer leur quartier. Un repérage des potentiels lauréats est effectué au printemps par l'association, puis un jury visite les maisons sélectionnées au début de l'été. Seules les réalisations visibles depuis la rue sont notées.

La cérémonie de remise des prix avait lieu au Puits-Manu, transformé pour l'occasion en serre végétale

par les agents du service des Espaces verts. Les lauréats ont reçu plusieurs cadeaux : une plante, un bon d'achat à valoir chez les commerçants balgentiens, des entrées pour des spectacles de la Saison culturelle et des places de cinéma. Bravo à tous les concourants qui participent à l'attractivité de notre belle cité !

Les lauréats :

CATEGORIE 1 - Maison avec jardin fleuri ou paysager

1^{er} prix
M. et Mme BRUNEL
39 avenue de Longchamp

2^e prix ex aequo
M. et Mme POULIN
rue du Pouet de Levrault
M. et Mme PARIS
24 rue du Cormier

3^e prix
Mme SINIAVINE
24 promenade de Barchelin

CATEGORIE 2 - Décorations florales sur balcons, façades ou sur domaine public

1^{er} prix
M. et Mme NOUVELLON
30 quai de l'Abbaye

2^e prix
M. et Mme MATIN
4 avenue de Vendôme

3^e prix ex aequo
Mme BALTAREJO
3 rue de la Poterie
M. et Mme LEBRAULT
8 rue du Puits de Roussy

CATEGORIE 3 - Commerces et entreprises

1^{er} prix
Hôtel de l'Abbaye
2 quai de l'Abbaye

Mobilité : de la place pour tous en centre ville

Depuis 2016, le cœur historique de la ville est réglementé en « zone de rencontre » afin de permettre la cohabitation et la sécurité de tous les usagers, que l'on circule à pied, à deux roues ou en voiture.

Elle doit permettre aux piétons et vélos de se déplacer en toute sécurité à tout moment de la journée, les automobilistes doivent quant à eux adapter leur conduite et leur vitesse.

Voici le rappel des règles de fonctionnement de la zone de rencontre :

PRIORITÉ aux piétons

Le piéton est prioritaire, y compris sur la chaussée, sur tous les véhicules ainsi que les cyclistes.

LIBERTÉ aux cyclistes

Le cycliste laisse la priorité aux piétons. Il circule dans les deux sens en adaptant sa conduite à la présence des véhicules circulant en sens inverse et respecte les règles du code de la route.

VIGILANCE pour les véhicules motorisés

Le véhicule cède la priorité aux piétons et aux cyclistes. Le conducteur respecte la limitation de vitesse et doit être attentif.



Une centaine de logements réhabilités



Construit en 1977, le lotissement des Chaussées comprend 110 appartements répartis sur 10 bâtiments. Depuis 2022, des travaux de réhabilitation ont été réalisés afin d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et le confort de vie des locataires.

Les travaux de rénovation énergétique de 110 appartements sociaux de LogemLoiret situés dans le lotissement des Chaussées, sont désormais terminés. Supportée par le bailleur social, cette opération a coûté 4 300 000 €. Elle a débuté en 2022 et portait tant sur l'intérieur des logements que sur les parties communes et les abords des immeubles : nouvelle isolation, éclairage LED, remplacement des chaudières, remise en état des espaces verts, création de chemins piétonniers et de places de stationnement, remplacement des lampadaires par des éclairages LED à faible consommation...

Autant de travaux qui vont permettre de réduire considérablement les dépenses énergétiques et améliorer le confort de vie des locataires. Ceci participera aussi à renforcer l'attractivité de ce quartier pour les personnes en recherche de logements sociaux.

Fait original, pour cette opération, LogemLoiret était accompagné par Loiret Nature Environnement qui a réalisé un diagnostic de la population d'oiseaux présents dans ce secteur de la ville et mis en avant la présence d'hirondelles, de martinets et de chauves-souris dans ce quartier. Des nids artificiels ont donc été installés sur les bâtiments afin de protéger ces espèces et préserver la biodiversité. Un projet qui se veut ainsi encore plus respectueux de l'environnement.



L'espace France Services a élargi ses horaires pour mieux vous accompagner

L'espace France Services situé à l'Agora est un service public proposé par la Ville, avec le soutien financier de la Préfecture du Loiret, pour accompagner les habitants dans leurs diverses démarches administratives (Impôts, CAF, CARSAT, France Travail, CPAM...). Cet accompagnement, avec ou sans rendez-vous, est très apprécié car il permet d'accéder à de nombreux organismes sans aller à Orléans, grâce aux permanences ou à une borne visio. Mais surtout, les habitants sont accompagnés par Christine et Estelle, nos deux professionnelles, habituées de ces démarches et qui peuvent les conseiller où les orienter pour trouver le bon interlocuteur, le bon document etc... Une habitante utilisatrice régulière témoigne « *Les dossiers sont de plus en plus complexes et nous sommes obligés de faire de plus en plus de démarches par internet. Si je le fais seule chez moi, je panique devant l'ordinateur. Ici, Christine m'accompagne et me corrige si je me trompe.* »

L'espace accueille de nombreuses permanences de partenaires : Conciliateur de justice, Maison de l'enfance, Mission locale, ADIL... Une borne de visio-conférence mise à disposition par le Département du Loiret permet pour sa part d'échanger, sans se déplacer, avec des conseillers de la CPAM, de la CAF ou de la Maison de la Justice ou du Droit. Enfin, une borne de télé-médecine est accessible pour bénéficier de consultations médicales en visio avec un médecin généraliste.

Afin d'être accessible au plus grand nombre, l'espace France Services a élargi ses horaires et est désormais ouvert, sans rendez-vous, le lundi de 10h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30. Il est possible de prendre rendez-vous pour les dossiers les plus complexes. Pour contacter les conseillères France Services : 02.38.46.40.12.

Le repas de l'Âge d'or aura lieu le 19 mars prochain

Comme chaque année, la Municipalité invite les balgentiens âgés de 70 ans et plus au repas de l'Âge d'Or qui aura lieu le mercredi 19 mars 2025, à 12h, à la Salle des fêtes des Hauts-de-Lutz (Complexe Jarsaillon). Comme le veut la tradition, le repas sera suivi d'une animation musicale.

Pour le bon déroulement de cette journée, l'inscription préalable est obligatoire auprès du Pôle Retraités avec le coupon-réponse ci-dessous à retourner avant le 3 février 2025 accompagné de la photocopie recto

verso de votre pièce d'identité. Pour les personnes ne pouvant se déplacer pour se rendre à ce repas, un service de navette est proposé. Pour en bénéficier, il suffit de le signaler lors de l'inscription.

Ce repas est offert à tous les balgentiens ayant au moins 70 ans. Pour les personnes vivant en couple dont le/la conjoint(e) a moins de 70 ans ou est non-balgentien(e), le repas est facturé au tarif de 16 €.

Pôle Retraités - 59, avenue de Vendôme
Tél : 02.38.46.91.31
pole.retraite@ville-beaugency.fr



Des ateliers numériques pour les seniors

En partenariat avec l'Assurance retraite et la Carsat, la Ville de Beaugency renouvelle l'organisation d'ateliers numériques destinés spécialement aux retraités et seniors de plus de 55 ans afin de les aider à se familiariser avec l'outil informatique, la tablette ou le téléphone portable.

Ces ateliers ont lieu les mercredis de 9h30 à 11h30 à l'usine Agora et aborderont différentes thématiques liées à l'usage de l'outil numérique : initiation à l'utilisation des appareils, navigation sur Internet, utilisation d'une messagerie électronique, achats et démarches en ligne en toute sécurité... Début des ateliers le 5 mars 2025, jusqu'en avril, inscrivez-vous dès maintenant auprès du service Retraités (02.38.46.91.31).

COUPON-RÉPONSE Repas de l'Âge d'Or 2024

A déposer au Pôle Retraités au 59, avenue de Vendôme au plus tard le 01/02/2025

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Date de naissance :

Date de naissance :

Téléphone :

Téléphone :

Adresse :

Adresse :

(Joindre photocopie de la pièce d'identité de chaque personne)

participera au repas ne participera pas au repas

conjoint(e) (-70 ans ou non balgentien) participant au repas
(joindre un chèque de 16,00 € au coupon d'inscription)

nécessitera un transport en bus

Un été en couleurs dans les écoles



En l'absence des élèves, les vacances scolaires sont l'occasion pour la Ville de réaliser plusieurs chantiers. Cette année, le choix a été fait de mettre l'accent sur la peinture et l'embellissement des locaux.

En 2024, ce sont l'Ecole maternelle du Mail et l'Ecole élémentaire de la Vallée du Rû qui étaient les priorités d'investissement municipales. Avec un objectif commun : la réfection des peintures pour améliorer le quotidien des écoliers. C'est en effet beaucoup plus agréable pour les enfants comme les enseignants d'évoluer dans des locaux bien entretenus, aux couleurs modernes.

A l'école maternelle du Mail, le couloir principal a été intégralement rénové. Un chantier réalisé intégralement par les agents municipaux des services techniques. Outre la réfection de la peinture, deux nouveaux éclairages en LED, moins énergivores, ont été installés. Dans les sanitaires, les robinets ont été remplacés par des modèles ergonomiques spécialement conçus pour les jeunes enfants.



A l'école élémentaire de la Vallée du Rû, le chantier a été confié à l'entreprise Drugeault de Villorceau. Elle a également refait à neuf les peintures des couloirs et escaliers. L'école maternelle de la Vallée du Rû a elle aussi été dotée des nouveaux robinets ergonomiques. Modernisation en 2025 avec le remplacement d'une partie des éclairages pour des spots LED plus économes en énergie.



L'école élémentaire du Mail se met au vert

Une nouvelle page est en train de s'écrire pour l'école élémentaire du Mail afin d'améliorer le confort des enfants et des enseignants et de la rendre plus écologique. Un premier chantier a débuté cet automne et les transformations se succéderont jusqu'en 2026.

En cette fin d'année, la cour de l'école élémentaire du Mail est en chantier. Fini l'enrobé noir partout, elle se végétalise pour apporter plus de nature et mieux gérer les pics de chaleurs. Les enfants vont découvrir un nouvel espace végétalisé à l'ombre des arbres existants, avec de nouveaux bancs qui seront livrés au cours de l'hiver. Pour faciliter les jeux, un nouveau panier de basket-ball 3x3 sera installé et des traçages sportifs seront réalisés pour servir autant aux récréations qu'aux cours d'éducation physique et sportive. Ce chantier, d'un montant de 120 000 € HT, est soutenu par une subvention de 41 615 € allouée par l'État.

C'est une première étape du verdissement de cette école. Depuis plusieurs mois, une architecte a été missionnée pour préparer la rénovation énergétique complète de l'école (isolation thermique par l'extérieur, mise en place de VMC double flux). Ce sera aussi l'occasion d'adapter l'école aux usages, en concertation avec l'équipe enseignante et les services périscolaires.

Le projet sera soumis dans les prochains mois au conseil municipal. Il permettrait par exemple d'optimiser le réfectoire et de repositionner les sanitaires. La mise en accessibilité aux personnes handicapées serait enfin finalisée. Le coût de ce projet est estimé à ce stade à 800 000 € HT environ. Des subventions seront demandées.

Le Conseil municipal des enfants a visité le Sénat



Samedi 2 décembre, le Conseil municipal des Enfants (CME) visitait le Sénat à l'invitation d'Hugues Saury. Une découverte fort appréciée.

C'est une formidable journée qu'on vécu les enfants du CME accompagnés du Maire, de l'adjointe à l'éducation, Cassandra Meunier, et de leurs animatrices. Ils ont visité le Palais du Luxembourg avec un guide dédié du Sénat.

Outre l'histoire de ce palais construit par Marie de Médicis, les jeunes conseillers ont découvert le processus de fabrication des lois : amendements, navette parlementaire, vote... Autant de notions qui leur ont été expliquées dans l'hémicycle même. Ils ont pu marcher

dans les pas d'illustres sénateurs comme Victor Hugo, ou encore de Napoléon Bonaparte, dont le trône est conservé dans la grande galerie du Palais.

Cette visite s'inscrit dans le parcours de formation civique des jeunes élus qui entament leur deuxième et dernière année de mandat.

Après un pique-nique dans le célèbre Jardin du Luxembourg, la vingtaine d'enfants, qui étaient accompagnés pour certains de leurs parents,

ont eu le plaisir d'une seconde visite ludique : le Stade de France. Une visite guidée pour découvrir l'enceinte sportive, mais également ses coulisses : le poste de police, les coulisses techniques, la loge présidentielle ainsi que les vestiaires des joueurs où sont passés leurs idoles et où est conservée une large collection de maillots dédiés. Une visite qui s'est terminée par une sortie en musique jusqu'à la pelouse en empruntant le couloir des joueurs.

Cantine : nouveaux menus et simplification

C'est un des bénéfices de la nouvelle organisation de la cuisine centrale. Depuis le mois de novembre, les inscriptions à la cantine peuvent être modifiées jusqu'à 7 jours à l'avance par les parents, contre 15 jours auparavant. Cette avancée était attendue depuis de nombreuses années par les familles, elle va leur simplifier la vie. L'inscription s'effectue toujours via le portail familles : <https://www.espace-citoyens.net/beaugency/>. Tous les menus sont également accessibles en ligne à cette adresse.

Autre évolution, depuis la rentrée scolaire, la ville de Beaugency propose désormais une

vraie alternative végétarienne à tous les repas, avec une protéine végétale. Peu de communes offrent cette option qui permet de garantir l'équilibre alimentaire y compris pour les enfants qui ne mangent pas de viande.

Enfin, à l'heure où les agriculteurs renouellent leur alerte sur leurs difficultés, Beaugency est fière d'être comptée désormais parmi le faible nombre de communes qui appliquent la loi EGALIM concernant les filières de qualités pour les approvisionnements (Bio, Label Rouge, HVE...) et qui permettent une plus juste rémunération des producteurs.





Un deuxième médecin généraliste s'est installé au Pôle de santé

Le Pôle de santé créé par la Ville de Beaugency à l'Agora continue son développement. Le Docteur Anne-Marie Brosset-Lenoir s'y est installée le 15 octobre, en complément de la présence du Docteur Valérie Aucante.

Le Pôle de Santé de Beaugency accueille un centre de santé avec des médecins généralistes salariés par le GIP Pro Santé, un organisme dépendant de la Région Centre-Val de Loire. Le 26 novembre dernier, François Bonneau, le président du Conseil régional, est venu officialiser la signature du 63^e contrat de médecin salarié de la Région et c'est à Beaugency qu'elle s'est installée. Une destination que le médecin a choisi en raison de ses attaches familiales dans le canton.

Le Maire Jacques Mesas a souligné l'importance du soutien qu'apporte la Région Centre-Val de Loire aux territoires qui font face à la désertification médicale. Si les médecins sont employés par la Région, la Ville de Beaugency est chargée pour sa part d'aménager les locaux. 130 000 € ont été investis fin 2023 pour reconvertir les anciens bureaux associatifs en cabinets médicaux. La ville prend également en charge le coût du secrétariat des deux médecins. Pour accompagner l'arrivée d'un deuxième médecin, les horaires d'accueil ont été élargis. Le centre de santé est désormais ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h30. La prise de rendez vous s'effectue sur place ou au 02.38.44.02.35.

Outre ces deux médecins, le Pôle de Santé

abrite des sages-femmes, une diététicienne, une kinésithérapeute pédiatrique, une infirmière en pratique avancée, le cabinet infirmier balgentien, la PMI. Deux cabinets sont encore disponibles pour compléter le projet de santé.

En marge de cette installation, le Maire Jacques Mesas a tenu à rappeler la conduite de ce projet : « *La Municipalité était convaincue du possible succès du médecin salarié. Dès 2020, grâce au Docteur Aucante, j'ai pu prendre contact avec la Région Centre-Val de Loire pour créer un centre de santé à Beaugency. Ensuite, tous les élus et services se sont mobilisés pour aménager des locaux adaptés et accompagner les déménagements d'associations nécessaires à la création du Pôle de santé. Cette seconde installation est véritablement une victoire collective. C'est aussi un désaveu pour ceux qui contestaient le recours à ce mode d'exercice, en particulier Vibrer pour Beaugency. Je regrette que l'augmentation récente du temps de travail de la secrétaire médicale pour permettre l'arrivée du second médecin n'ait pas obtenu le soutien de l'ensemble de leur groupe. La Santé des balgentiens devrait être une priorité collective et non un objet de politique politicienne, ou pire de mise en avant individuelle d'élus.* »



Tom Marais, nouvel osthéo

Tom Marais, ostéopathe fraîchement diplômé, a ouvert son cabinet en septembre dans le centre-ville de Beaugency. Balgentien depuis 13 ans, il est passionné par le bien-être et l'accompagnement de ses patients et propose ainsi des soins adaptés à chacun (sportif, femme enceinte, nourrisson...), en prenant en compte les spécificités individuelles et les antécédents médicaux. En tant qu'ostéopathe, son approche globale vise à soulager les douleurs musculosquelettiques, mais aussi à améliorer la mobilité et l'équilibre du corps. Il travaille avec ses patients tant sur les douleurs chroniques, que les troubles fonctionnels (migraine, trouble digestif...), la gestion du stress, la prévention des blessures (sportif...), la posture (périnatal - post partum) ou encore pour des gênes ponctuelles.

14 rue des Vieux fossés
Prise de RDV du lundi au vendredi de 8h à 20h
et le samedi de 8h à 15h via Doctolib ou au 07.50.24.06.92

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le précédent numéro du BeaugencyMag concernant les coordonnées de Woodlyne Bazalais, infirmière en pratique avancée installée au Pôle de Santé. Pour la joindre, veuillez désormais utiliser le numéro de téléphone suivant : 02.38.80.64.99

Le théâtre Le Puits-Manu se modernise

Afin de proposer des spectacles et des prestations toujours plus agréables et modernes au théâtre Le Puits-Manu, la Ville vient d'investir dans du nouveau matériel à la pointe de la technologie en matière de son et d'éclairage.

Suivant l'évolution technologique, les compagnies artistiques intègrent de plus en plus le numérique dans la mise en scène de leurs spectacles. La projection numérique peut ainsi servir dans le décor ou en complément du jeu d'acteurs.

Près de 20 ans après sa rénovation, le Puits-Manu avait besoin de se moderniser pour pouvoir continuer de proposer des spectacles de qualité et répondre aux besoins parfois exigeants des fiches techniques des artistes. De nouveaux projecteurs et divers équipements ainsi qu'une nouvelle console d'éclairage ont été acquis, ainsi qu'un vidéoprojecteur de très

haute définition qui permet d'offrir une qualité de projection digne d'un cinéma. Outre le bénéfice pour les compagnies, Céline Savaux, adjointe à la Culture le constate « *cette nouvelle qualité a aussi été très appréciée lors des récentes conférences où le public a découvert la clarté et la netteté des images projetées* ».

Ces équipements, d'un coût de 42 000 € HT, ont bénéficié du soutien de la région Centre-Val de Loire à hauteur de près de 10 000 €. La Ville poursuivra cette modernisation en 2025 avec le remplacement d'une partie des éclairages pour des spots LED plus économes en énergie.



Spectacle Plein feu : un cabaret flamboyant

Le 17 janvier 2025 à 20h30, la Salle des Fêtes de Beaugency accueillera la compagnie Le Cabaret Extraordinaire pour jouer un spectacle haut en couleur "Plein Feu" qui promet de ravir les amateurs de cabaret.

Après une tournée de plus de 200 dates, la troupe revient avec un tout nouveau spectacle : *Plein Feu* mêle habilement humour décalé, et performances artistiques ! Ce cabaret revisité plonge le public dans un univers où se croisent chanteurs, acrobates et musiciens, le tout dans une ambiance festive et chaleureuse.

L'humour et l'amour sont les fils conducteurs de cette soirée, qui propose une approche moderne du cabaret, tout en conservant l'esprit de ce genre si particulier. Un moment de partage et de divertissement, à ne pas manquer.

Salle des fêtes - 20H30 - Durée 1h30 - Tarifs : 25€ et 20 € - Informations : 02.38.44.59.34
service.culturel@ville-beaugency.fr





9 jeunes balgentiens ont découvert Hiltrup

Chaque année, le comité de jumelage entre Beaugency et Hiltrup organise un échange de jeunes entre nos deux villes. Cet été, neuf adolescents français ont séjourné chez nos amis allemands, où ils ont partagé le quotidien de leurs correspondants et découvert la richesse de la culture locale.

Les jeunes ont été accueillis par leurs familles d'accueil dont ils ont du adopter la culture et les habitudes. « *J'ai trouvé étonnant de dîner à 16h30 !* » témoigne Bastien, 15 ans. L'immersion dans un foyer allemand est évidemment un moyen efficace d'améliorer très rapidement et

efficacement leur vocabulaire pour les jeunes participants.

Au cours de leur séjour, les adolescents ont multiplié les activités (visite du zoo, musée de la ville, piscine, bowling), en réalisant un grand

nombre de leurs déplacements en bus mais aussi... à vélo ! Hiltrup, comme de nombreuses villes allemandes, bénéficie d'un réseau de pistes cyclables omniprésent. Ils ont été reçus par le Maire de Hiltrup, Wilfried Stein, qui a offert à chacun une gourde thermos ornée de l'emblème de la ville. Durant leur séjour, les adolescents ont également visité les villes de Münster et de Cologne.

L'an prochain, c'est Beaugency qui accueillera un groupe de jeunes allemands du 12 au 19 avril 2025. Les familles intéressées pour participer à cet échange et accueillir un jeune voisin allemand peuvent contacter dès maintenant l'association par mail (jumelage.beaugency.hiltrup@gmail.com) ou participer l'assemblée Générale le samedi 25 janvier 2025 à 15h, à la Maison des Associations.

Lors du week-end de l'Ascension, du 28 mai au 1er juin 2025, des groupes de familles françaises partiront à leur tour à Hiltrup dans le cadre de l'échange annuel pour perpétuer le



Une nouvelle vie pour le gymnase de Garambault

Le gymnase de Garambault est fermé jusqu'au printemps 2025. Un gros chantier de rénovation énergétique pour l'un des équipements sportifs les plus énergivores de la ville, mais l'occasion aussi d'une rénovation pour améliorer les conditions d'accueil des sportifs et des élèves.

Situé rue Julie Lour, le gymnase de Garambault a été construit en 1972 lors de la naissance du quartier. Il est actuellement en chantier pour devenir un équipement moderne et adapté aux attentes de ses usagers. Près d'un million d'euros est investi par la Ville pour cette rénovation. Elle bénéficie du soutien financier de l'État, de la Région Centre-Val de Loire, du Conseil départemental du Loiret et de la Communauté de communes des Terres du Val de Loire. Au total, près de 460 000 € d'aides publiques viennent accompagner l'effort de la municipalité.

Des économies d'énergie au cœur des priorités

Le premier bénéfice du projet sera la réduction attendue de 43 % de la consommation énergétique du bâtiment grâce à l'isolation des façades et des toitures, au remplacement des menuiseries, et à l'installation d'une VMC.

Un gymnase pensé pour les sportifs

Ces travaux vont permettre d'améliorer l'accueil et la pratique sportive. Grâce à la concertation des associations utilisatrices réalisée avant le chantier pour définir les besoins. Les vestiaires seront mis aux

normes, d'accessibilité notamment, un club house sera créé et les paniers de basket-ball seront remplacés pour permettre d'accueillir des compétitions de basket-ball. Enfin, une nouvelle salle sera dédiée à la boxe pour accueillir l'Union Sportive Balgentienne de Boxe, qui s'entraînait jusque-là dans un local industriel. Cette jeune association, fondée il y a trois ans, bénéficiera désormais d'un espace adapté à ses besoins.

Un impact pour les associations et les écoles

Le chantier, qui a débuté l'été dernier, entraîne une réorganisation temporaire pour les associations sportives et les établissements scolaires. « Les associations ont été consultées en amont et ont accepté de modifier leurs créneaux pour cette année. Ce n'est pas simple, mais elles comprennent les enjeux du projet », souligne Jérémy Guillon, élu délégué aux Sports et à la vie associative. Avec plus de 3 500 élèves utilisant les installations sportives chaque semaine, les établissements scolaires sont également impactés et on du s'adapter. Enfin, le collègue Robert Goupil a exceptionnellement ouvert son gymnase à des associations pour compenser le manque de locaux cette année.

VIE ASSOCIATIVE



Les badistes balgentiens prennent leur envol

Après une belle première saison, les badistes balgentiens poursuivent leur élan pour implanter la raquette et le volant dans le paysage sportif local.

Avec une quinzaine de jeunes et environ 75 adultes, le club continue son développement. Le 20 octobre 2024, notre ville a accueilli le Trophée Départemental Jeune où 114 jeunes du Loiret sont venus s'affronter tout au long de la journée à l'invitation des Badistes balgentiens. Les 15 et 16 février 2025, le club organisera son deuxième tournoi annuel adulte (niveau débutant à régional) au Gymnase de Bel Air où le club a pris ses quartiers pendant les travaux de rénovation au gymnase Garambault.

Tout au long de l'année, les licenciés balgentiens participent aux championnats d'interclubs départementaux avec 6 équipes engagées cette année. Mais le club compte aussi un grand nombre de pratiquants « loisirs » qui viennent jouer pour le plaisir lors d'un des trois entraînements hebdomadaires (Lundi et jeudi soir, dimanche matin) ponctués de moments de convivialité comme le tournoi interne déguisé d'Halloween.

INFOS :

lesbadistesbalgentiens.fr
ou lesbadistesbalgentiens@gmail.com
ou 07.56.92.35.67





Beaugency handball en route pour l'Espagne !

Créé en 2003, le club Beaugency Handball (BHB) atteint cette année 240 licenciés encadrés par 3 salariés et une vingtaine de bénévoles. En 2025, il prépare un grand projet : envoyer deux équipes de jeunes pour un tournoi européen en Espagne.

La Sanes Cup, c'est un tournoi européen regroupant une centaine d'équipes à proximité de Barcelone pendant 5 jours. Plus de 1 000 handballeurs viennent y perfectionner leur technique mais aussi vivre une expérience sportive inoubliable. Deux équipes du BHB, les U18M (moins de 18 ans hommes) et les U15M (moins de 15 ans hommes), sont en train de bâtir leur projet pour participer à la 43^e édition du Sanes Cup du 11 au 15 juillet 2025. Si l'équipe fanion, les Seniors Masculins, actuellement engagés en 3^e division régionale, ont pris le nom des « Conquistadors de Beaugency », avec un chevalier pour emblème, les jeunes prennent des accents espagnols et deviennent les « Conquistadors ».

Diférents événements seront organisés tout au long de l'année pour financer leur participation (transport & hébergement) : vente de produits, tombola, animations sur le marché de Beaugency... Vous pouvez aussi les soutenir financièrement par une cagnotte en ligne : www.leetchi.com/fr/c/les-conquistadors-en-route-vers-lespagne-1822400. Une subvention exceptionnelle de la ville leur sera également accordée.

Au total, cette année, le club a constitué une douzaine d'équipes. Du baby-hand (dès 4 ans) aux seniors, avec également une catégorie Loisirs et une section Hand'Ensemble qui associe des personnes en situation de handicap et les

personnes valides pour un handball adapté. La fin de l'entente pour féminines a conduit le BHB à recréer des équipes en U18F (moins de 18 ans) et seniors féminines pour poursuivre sa féminisation. De même, les entrainements des filles le lundi en U11, U13 et U15 s'ouvrent aux non-licenciées. N'hésitez pas à contacter le club pour un essai !

INFOS :

beaugency-handball.fr ou facebook : Beaugency handball ou 06.07.58.65.98



Un tir gagnant pour les Archers Balgentiens

C'est un titre prestigieux que Stéphane Martin, le président des Archers de Beaugency, a décroché lors du championnat d'Europe de tir à l'arc chasse (IFAA European Bowhunter Championship) au mois de juillet à Bad Kleinkirchheim en Autriche.

Dans sa catégorie de tir sur cibles 3D en mousse, il s'est brillamment imposé, décrochant la médaille d'or. Si quelques sportifs balgentiens atteignent parfois le niveau européen dans leur discipline et catégorie (comme récemment Soizic Demaline

en kayak freestyle ou Guylan Alleyne en judo), c'est invraisemblable qu'un balgentien revienne avec la médaille d'or depuis le titre européen de Raymonde Cadres en force athlétique décroché en 1991 !

Après cette belle victoire, Stéphane vise désormais un autre objectif de taille : les championnats du monde qui se dérouleront l'an prochain en Afrique du Sud. Toute la ville de Beaugency est derrière lui pour cette nouvelle aventure internationale.

Face aux risques d'inondation, la ville participe à un exercice grandeur nature

Du 2 au 6 décembre, notre ville a participé à un exercice d'entraînement pour la gestion d'une crue de la Loire, sous la conduite de la Préfecture du Loiret. Un moyen de préparer au mieux élus et services à la gestion de cette urgence. Le Maire nous en parle.

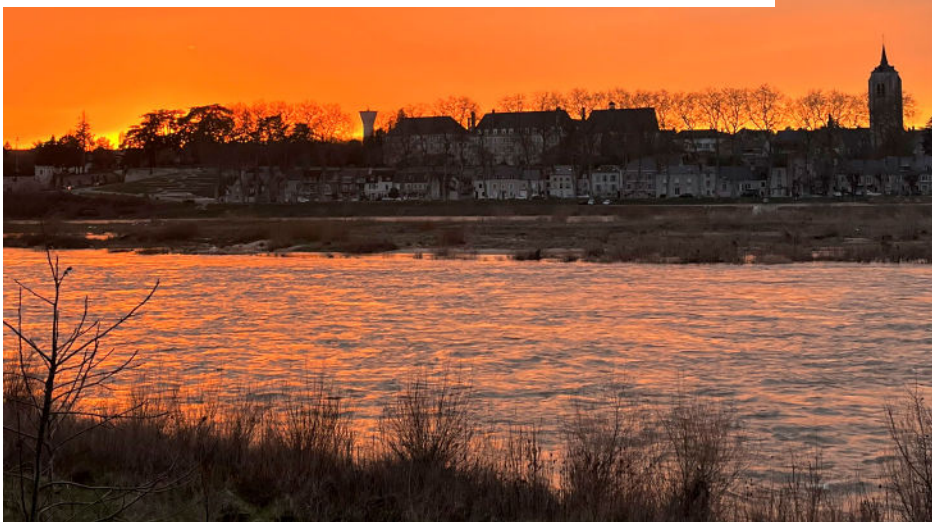
Pourquoi la Préfecture a organisé cet exercice ?

Jacques Mesas : La Loire reste un fleuve sauvage. En octobre dernier, elle nous l'a rappelé en sortant très légèrement de son lit. Une grande crue demeure possible et nous devons nous y préparer. Environ 300 habitants environ habitent en zone inondable à Beaugency.

En quoi consistait-il ?

J.M. : Les élus et services se sont prêtés à une simulation d'une crue équivalente à 2003, qui a évolué ensuite vers les records de 1907 et 1856. Concrètement, outre le quartier du Val, une crue de cette ampleur inonderait les quais, la rue du Ravelin, une partie de la rue du Pont et du quartier du Moulin Rouge.

Pendant 72 heures, avec l'élu de permanence et quelques agents des services, nous devons répondre à un ensemble d'informations



transmises par la Préfecture ou les pompiers. A quel moment interdire le stationnement sur les quais ? Comment organiser l'hébergement des personnes évacuées ? Comment diffuser l'alerte ? Comment accompagner le transport des personnes âgées fragiles ? Autant de questions à se poser dans un délai court.

Quels bénéfices en tire la ville ?

J.M. : Les enseignements de cet exercice vont permettre d'améliorer le Plan communal de

sauvegarde (PCS), le document municipal qui organise les services de la Ville et leur coordination avec les secours en cas de crise. Nous avons identifié des points qui manquaient dans notre stratégie de réponse. Nous avons aussi testé notre système d'alerte SMS qui n'avait pas servi depuis le COVID. Et en 2025, nous allons réaliser une manœuvre de mise en place d'un centre d'hébergement au Complexe Alain Jarsaillon avec les services.

Risques majeurs : récupérez vos pastilles d'iode

Comme toute commune, Beaugency est exposée à plusieurs risques majeurs naturels ou technologiques. Parmi les plus connus des habitants, il y a le risque d'inondation lié à la Loire mais aussi le risque nucléaire. Pour s'en protéger, il faut récupérer vos pastilles d'iode.

Cet automne, l'État et EDF ont lancé la campagne de renouvellement des pastilles d'iode pour tous les habitants résidents dans le périmètre d'intervention de la centrale de Saint-Laurent-Nouan. Ces pastilles sont destinées à être ingérées, sur directive du préfet, en cas d'accident nucléaire majeur. Elles permettent de saturer la thyroïde en iode stable afin de ne pas ingérer d'iode radioactif et éviter les conséquences médicales d'une exposition à ces isotopes. C'est l'une des mesures de prévention avec notamment le confinement ou l'évacuation préventive des populations. Tous les particuliers doivent disposer de ses

pastilles à leur domicile. Pour les récupérer, il suffit de se présenter dans l'une des trois pharmacies de la ville. Aucun bon de retrait ni justificatif de domicile n'est nécessaire. Vous êtes invités à ramener vos anciennes boîtes de pastilles périmées en pharmacie pour recyclage.

Les professionnels, eux aussi, doivent disposer dans leurs locaux de pastilles pour l'ensemble de leurs salariés et de leur clientèle. Ils doivent se munir d'un bon de retrait à éditer en ligne. Plus de renseignements sont disponibles sur le site de la Ville.

alerte nucléaire
je sais quoi faire !

Vous habitez dans un rayon de 10km autour d'une centrale nucléaire

J'ANTICIPE
et JE VAIS RETIRER
mes comprimés d'iode

Gratuit
en pharmacie
sans justificatif

tenariat avec GOUVERNEMENT

edf

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Bienvenue aux bébés

AOÛT 2024

Martin JOSNIN

SEPTEMBRE 2024

Sohan LUBINEAU
Nahyl HENRIOT

NOVEMBRE 2024

Lyam KRAUSS

Ils nous ont quittés



JUILLET 2024

Michel PRÉVOTAL
Suzanne GRATTEAU
épouse MALARD
Yolène CHÉRON veuve
COURCIMEAUX

Joaquim DELGADO

Henri HLADYNINK
Odette CROGUENNEC
veuve RANCIEN
Jean JALOUX

AOÛT 2024

Nadia OLRÉ épouse
SCHAEDLER
Annie LANGLAIS
épouse BLANCHARD
Hervé GOUCHAULT
Jean CAILLAUX
Guy HÉDUY

SEPTEMBRE 2024

Jeanne DARDONVILLE
veuve MABRUT
Lucienne GILLES
veuve MAUDUIT
Ginette RICHER
épouse FONTAINE
Laurence DEPLANCHE

OCTOBRE 2024

François COULLON
Jeannine MORVAN
veuve THOMAS-BRUNEAU
Ben Bouhoute HAROUCH

NOVEMBRE 2024

Michel PEDROS
Céline ROBERGE
Jacqueline BROVELLI
veuve MOLE
Jean-Bernard GOUPPIL
Abdeslem EL BANNOUDI
Valérie VARGAS

Cérémonie des vœux 2025

Le Maire présentera ses vœux aux habitants et forces vives balgentiennes à l'occasion de la nouvelle année, le mardi 28 janvier à 19h à la salle des fêtes du complexe Alain Jarsaillon.



Réserver une salle à Beaugency : la nouvelle procédure

Afin de mieux accompagner les associations au quotidien, c'est désormais le Pôle Culture et Sports qui gère les réservations de salles. Que ce soit pour des entraînements, des réunions, des spectacles, ou tout autre rassemblement, la ville met à disposition gratuitement gymnases, salle des fêtes et salles associatives aux associations balgentiennes pour leur permettre de réaliser leurs projets. Outre les créneaux attribués à l'année, c'est plus d'une dizaine de réservations ponctuelles qui sont traitées chaque semaine.

Désormais, les demandes de réservation se font exclusivement par mail à l'adresse suivante : reservation@ville-beaugency.fr.

Si la priorité est donnée aux associations, les salles peuvent aussi être louées par des

entreprises et des particuliers. Outre la salle des fêtes, il est aussi possible de louer les salles de la maison des associations pour des événements plus modestes. Mais si vous souhaitez une expérience hors du commun, sachez qu'il est possible de privatiser le cinéma, le théâtre ou encore la halle pour un événement.

Renseignements auprès du Pôle Culture et Sports au 02.38.44.59.34.



5 nouveaux conseillers municipaux en 2024

L'année 2024 a été l'occasion de plusieurs remplacements au sein du conseil municipal. Cet été, deux élus ont démissionné du groupe minoritaire « Vibrer pour Beaugency ». Martine BRESILLION, ancienne conseillère municipale, et Dominique THOMAS ont été appelés à les remplacer dans leur mission.

Les élus de la liste « Beaugency autrement avec vous » ont continué leur rotation sur les deux sièges attribués à cette liste. Marie-

France CREUSILLET et Arnaud SORET ont laissé leurs places à Agnès QUATREHOMME (ancienne adjointe au maire de 2008 à 2014) et à Edouard ROUSSEAU.

Enfin, Katia LOPES, élue sur la liste 100 % Beaugency a quitté ses fonctions au printemps. C'est Michel CLEQUIN, conseiller municipal jusqu'en 2020 et ancien adjoint au maire également, qui a été appelé pour la remplacer.

100 % Beaugency

2 ans avant la fin du mandat, Vibrer pour Beaugency est déjà en campagne électorale ! Désormais, ses élus s'emploient moins à faire avancer la ville qu'à tenter de promouvoir la tête de liste qu'on leur a parachutée : élu dans une commune de la métropole, même pas électeur à Beaugency, coraqué par un conseiller municipal qui n'habite plus notre ville et participe peu aux réunions de communauté de communes. Leur méthode ? Dénigrer ! En mettant toujours l'accent sur la partie du verre à moitié vide et en minorant les réussites, ou en excitant les réseaux sociaux d'informations négatives, inexacts voir diffamatoires, au détriment de l'image de la ville.

Oui, tout n'est pas toujours simple et rapide. Nous-mêmes piaffons parfois d'impatience quand un simple recours bloque l'avancement d'un projet soutenu par une majorité de balgentiens. Souvent, c'est l'argent qui nous manque pour faire ce qu'il faudrait faire, mais que nous ne pouvons pas faire. Enfin, il nous arrive de commettre des erreurs comme l'aménagement des quais que nous avons finalement modifié. Mais nous restons fidèles au mandat que vous nous avez donné : vous représenter pour gérer au mieux la ville, la refaire rayonner de nouveau et améliorer la qualité de vie. Loin de la politique politicienne et des attaques personnelles incessantes, nous restons des balgentiens réunis humblement par un objectif commun : rechercher le meilleur pour Beaugency en privilégiant le collectif et non la mise en valeur individuelle.

Vibrer pour Beaugency

Koh-Lanta à Beaugency !

Les travaux de la Tour de l'horloge, le pont de Beaugency fermé à la circulation, la route de Saint Laurent (RD925) coupée, idem pour la sortie de Lailly direction Jouy le Potier (RD19), le tout sur la même période : les Balgentiens arrivent-ils à se déplacer ? Les commerçants survivent-ils ? Le Maire réussira-t-il le test d'impunité ?! Plus sérieusement, le Maire, également vice-président du Département et vice-président de la CCTVL, avait les leviers pour obtenir une planification moins pénalisante en s'appuyant sur un échange préalable avec les Balgentiens. Et notre groupe, bien que totalement disposé à collaborer, n'est pas sollicité. Ignorer les groupes minoritaires dans la gestion des affaires de la ville n'est pas dans notre vision d'un fonctionnement que nous voudrions démocratique.

Les fêtes de fin d'année approchent ; nous rêvons de rues décorées et animées, de rires sur la patinoire, de parades, de feu d'artifice en centre-ville, de marché de Noël avec ces odeurs si caractéristiques de vin chaud, de crêpes, de marrons grillés, de partage et d'attentions envers ceux qui sont seuls. La municipalité saura-t-elle démontrer son attachement à notre qualité de vie ? Nous verrons. Le discours centré sur l'amélioration des finances – qui reste à démontrer – ne doit pas se faire au détriment des attentes des Balgentiens.

Vibrer Pour Beaugency souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année à toutes les familles Balgentiennes. Contactez-nous ! vibrerbcy@gmail.com

Beaugency autrement avec vous

Au milieu des tensions et de l'agressivité qui règnent au sein du conseil municipal, entre les deux autres listes ou au sein de la liste majoritaire, nous restons fidèles à ce qui avait fait l'essence de notre engagement en 2020: la démocratie participative, la protection de l'environnement et la justice sociale.

Nous avons ainsi questionné le maire sur le projet immobilier qui doit voir le jour à la place du stade Paul Lebugle. En bord de Loire, ce projet nous semble sur-dimensionné en nombre de logements proposés, en hauteur et en densité. Il ne propose que des logements haut-de-gamme sans mixité sociale ; la proposition paysagère est belle, mais sans garantie de ce qu'il en sera réellement dans dix ans.

Nous posons aussi des questions sur les choix de gestion de notre environnement ou de délégation à une entreprise privée de la cantine scolaire. Cela est toujours vivement critiqué au motif de notre soi-disant mise en cause du professionnalisme des employés municipaux. Nous les connaissons et savons leur engagement profond pour notre ville. Nous connaissons leurs grandes qualités et ne méconnaissons pas leurs difficultés au quotidien. Ce sont eux qui souvent font Beaugency et pour ça nous les remercions grandement !

La ville devrait aussi s'apprécier sur la capacité des élus à être moins dans l'agressivité et plus dans l'intelligence collective. Elle mérite un corps d'élus qui travaille sur les enjeux de demain : transition écologique, dynamisation de l'emploi durable, mixité et égalité des citoyens pour mieux vivre ensemble. Cela a toujours été notre conviction et nous continuerons de l'incarner.

Jacques MESAS
Maire de Beaugency
Vice-président du Conseil départemental

ses adjoints et l'ensemble des conseillers municipaux
vous présentent leurs meilleurs vœux



Bonne année 2025

